

**Compte rendu de la 31ème réunion
du Comité d'Entreprise
du CFAI Alsace
Le 07 février 2011 de 10H30 à 12H**

PRESENTS :

Direction : M. AECK, Mme GROSS

Membre du CE : Marina HOST, David FERNANDEZ, Joël PETERSCHMITT

Membre suppléant : Fabrice SIMONKLEIN

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 13 JANVIER 2011

Compte rendu approuvé par les membres du CE .

Concernant le deuxième point du B .Divers, la direction tient à préciser qu'elle « n'envisage aucune décharge du nombre d'heures de face à face pédagogique » au lieu de « n'envisage aucune décharge de travail ».

2. QUESTIONS RELEVANT DU CE

A. Informations de la direction

a. Les effectifs du CFAI

Retour de congé parental au secrétariat du centre de Mulhouse, de Sophie MARZOLF.

Départ du formateur vacataire en éco-gestion Alexandre RITZENTHALER.

Le CFAI compte 116 salariés soit 28 administratifs, 39 formateurs permanents, 45 formateurs vacataires ,3 techniciens et 1 apprenti.

B. Questions :

- *Le secrétaire précise qu'il était bien dans les délais pour poser les questions CE et DP malgré les écrits de la direction qui reconnaît ses torts :*

- 1 *Comment cela se fait-il que le CE n'est pas informé par la direction en priorité avant les salariés des modifications des conditions de travail, exemples (entre autres) :*
-la modification du nombre de samedis travaillés pour les journées portes ouvertes supplémentaires.
Les élus évoquent que les salariés sont conscients de l'importance des « journées et soirées portes ouvertes » pour le CFAI mais constate l'accroissement du nombre de date (de là 4), évoque le risque de dépassement des durées de travail maximum quotidien et hebdomadaire, de journées de travail supplémentaires, les problèmes de garde des enfants du personnel, et de la prise des repas. Il est évoqué la récupération des heures et une compensation à travers la journée de solidarité qui pourrait être offerte aux salariés ?
La direction ne prévoit pas cette compensation. Les salariés doivent respecter la législation en vigueur concernant la durée du travail à savoir, 10 heures maximum par journée.
-des prévisions pour la rentrée 2011, simulation d'effectif, nombres de groupes.
La direction reconnaît qu'elle ne nous (les élus) a pas consulté à ces sujets, comme il se doit. Elle se propose de nous informer la fois prochaine.
 - 2 *Qu'en est t il concernant le déménagement du centre d'Eckbolsheim ?*
La direction précise qu'il aura lieu semaine 9, et semaine 8 pour la préparation.
 - 3 *Choix de l'organisme de formation du CE.*
La direction propose une journée en commun à définir, qu'elle finance, par l'organisme ASIM67.
 - 4 *Suite à la succincte documentation économique et financière reçue nous demandons une copie des bilans comptables des deux années précédentes ainsi que des statuts du CFAI.*
Nous attendons les informations que la direction est tenue de nous fournir.
La direction nous transmettra les informations après l'arrêté des comptes de l'exercice 2010 en mai juin 2011.
 - 5 *Problèmes informatiques.*
Différents problèmes structurels importants empêchant le personnel et les apprentis de travailler sont évoqués. Les centres concernés fournissent une liste.
- *Le secrétaire rappelle qu'il arrête, conjointement avec le chef d'entreprise, l'ordre du jour des réunions.*

Prochaine réunion CE : le 17 Mars 2011 au CFAI Alsace d'Eckbolsheim à 9h30.

Le Secrétaire
Joël PETERSCHMITT